

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 17 mars 2014 : un CTL (presque) pour rien

1) RAPPORT D'ACTIVITE 2013 DE LA DRFIP

Satisfecit de la direction sur tous les points : qu'est ce qu'on est bon !

A FO DGFIP 67, on se demande quand même si tous les agents et tous les services ont été félicités chaleureusement pour nos excellents résultats...on en doute un peu...

Les élus FO DGFIP 67 sont intervenus sur les conditions de travail réelles et concrètes vécues dans les services.

Autres sujets de discussions : l'ONP (clin d'œil : la direction avait emmené le tract de **FO DGFIP** sur le sujet – disponible sur notre site web local !), la charte Marianne, l'accueil téléphonique (autocom, problèmes de programmation - le DRFIP a rappelé que les responsables d'unité doivent s'assurer de la mise en œuvre des consignes en la matière) – les doubles écrans

2) BILAN LOCAL DE LA FORMATION 2013 :

Si le nombre de jours agent est en légère diminution (3,86%) par rapport à 2012, celui du nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation (mais l'administration se garde bien de préciser si c'est une formation obligatoire !!!) a progressé de 6,48 % pour représenter 82,20 % de l'effectif départemental.

Les élus FO DGFIP sont intervenus sur plusieurs points :

- changement de filière et e-formation : **suite à nos questions**, la direction nous a révélé que les cadres A qui changeraient de filière en septembre n'auraient peut être que des e-formations... ! Les élus FO DGFIP 67 ont protesté fermement en disant que la DG ne pouvait envisager sérieusement cette solution car, si c'était bien le cas, ce serait le meilleur moyen pour les collègues de se planter. Le service Formation attend encore des infos
- 1315 agents formés en 2013 : combien n'ont eu qu'une ou plusieurs formations obligatoires ?
- la difficulté à anticiper l'accueil des nouveaux agents ou ceux changeants de fonctions au 1^{er} septembre
- les déplacements parfois nécessaires lorsque c'est l'ENFIP qui organise et que la formation se situe en dehors du Bas-Rhin

3) MISE EN PLACE DE LA MISSION DEPARTEMENTAL RISQUE ET AUDIT (MDRA)

3 structures (Audit – MMR – CQC) – 1 seul chef

Les élus FO DGFIP ont exigé une parfaite étanchéité entre les 3 structures. Le directeur a répondu que le but de la MDRA est de faire tomber les risques.

4) CONSIGNES DE GARDIENNAGE ET DES VEILLEURS DE NUIT

Les élus FO DGFIP se sont assurés que les veilleurs de nuit de l'ESI Picquart et de la Cité administrative n'avaient plus de petits travaux à faire, car cela ne relève pas de leur fonction.

Aux questions des élus FO, la direction a répondu qu'elle attendait une réponse de la DG concernant leurs jours de congés et qu'ils étaient inscrits sur le planning de formation pour la sécurité.

5) GENERALISATION DES EDD (ESPACE DE DIALOGUE)

L'EDD est un espace d'expression sur les conditions de vie au travail et sur l'organisation du travail.
L'information sur les EDD a été faite par mél à tous les agents.

Mais comme il n'y a qu'un seul binôme de facilitateurs pour toute l'interrégion Est... on ne va pas aller bien loin ... !!! Comme d'habitude, l'administration ne se donne pas les moyens...
Le référent EDD 67 est M. Bourdier.

6) BILAN BUDGETAIRE 2013 ET BUDGET 2014

Les élus FO DGFIP 67 sont intervenus sur le budget d'Equipement : aujourd'hui les dépenses d'équipement dont dans le BOP 309, sur lequel le Préfet a la main mise...

Les élus FO ont aussi souligné la dégringolade du budget des fournitures de 60 % en 2 ans (2011-2013)...

Les élus FO DGFIP 67 sont enfin intervenus sur les IMPRIMANTES : il existe un ratio, une norme ministérielle de 1 imprimante pour 4 agents. Le problème, c'est que lors des HMI, lors des visites de services, les militants FO DGFIP 67 se sont bien rendus compte que dans certains services (ils se reconnaîtront, malheureusement), le ratio était de 1 pour 7, 8 9 10, ou plus, agents.

Alors, la DRFIP 67 veut-elle encore être la plus performante, la meilleure, montrer l'exemple aux autres ??? **et cela au détriment des agents** ??? La question est lancée...mais n'a pas encore trouvé de réponse... chacun a le droit de se faire son opinion.

Enfin, **FO DGFIP 67 est intervenue sur le nettoyage**, le manque de qualité des prestations d'OHNET, le besoin d'heure supplémentaire dans certaines structures.

Le problème de l'affranchissement est bien sur revenu sur la table...tout comme la situation du service courrier qui en est chargé.

Pour le **budget 2014**, entre suppressions budgétaires et octroi de subsides par la DG ou la délégation interrégionale sur le dernier trimestre de l'année, il n'y a aucune vision budgétaire, aucune marge de manœuvre, aucune sincérité du budget en début d'année.

LES ELUS FO DGFIP ONT DONC **VOTE CONTRE**, tout comme les autres O.S.

7) ACTUALITE IMMOBILIERE

CFP d'Illkirch : suite à l'article dans les DNA du 24/02, **FO DGFIP 67 a écrit le lendemain au directeur régional** (voir ce courrier sur notre site web local). Le DRFIP a répondu en séance que la DGFIP maintenait le projet de déménagement et qu'une expertise judiciaire était diligentée par le tribunal pour chercher les responsabilités à engager sur le site actuel.

6) QUESTIONS DIVERSES DES ELUS FO DGFIP 67

- **déclassement des trésoreries de Sarre-union et de Hochfelden** : en réponse à notre question, la direction a indiqué que le déclassement était bien en lien avec les transferts de collectivités vers d'autres trésoreries mais qu'elle n'avait pas le moyen de le prévoir. Pourtant lors d'un précédent CTL, nous avons bien soulevé le problème...
- **pont naturel 02/01/2015** : nous avons demandé son inscription à l'ordre du jour du prochain CTL
- **frais de déplacement** : suite à notre question, la direction nous a indiqué que les demandes de remboursement de frais des EDR (EDRA+EMR) seraient traitées comme auparavant, que les vérificateurs bénéficient du nouveau régime (choix entre domicile ou travail comme point de départ en fonction de la réalité de la situation). Idem pour les géomètres, et pour tous les agents en général. Dorénavant, ce seront les chefs de services directs qui contrôlent et valident les frais de déplacement.
- **Jour de carence** : d'autres DFIP attendaient un décret d'application pour mettre en application sa suppression...les élus FO se sont assurés que ce n'était pas le cas dans le 67 !

Section FO DGFIP 67

fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/



NOM : ----- PRENOM : -----

GRADE : Echelon : Indice :

AFFECTATION : -----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : le
(signature)

→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25